

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2014017

Signataire : MC/EV/ED

OBJET : Habilitation du Maire à déposer une demande de permis de construire relative à la réalisation du groupe scolaire Port Chemin Vert. Approbation du plan de financement prévisionnel de l'opération. Demande de subventions. Autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le projet de construction du groupe scolaire Port Chemin Vert à AUBERVILLIERS,

Vu le budget communal,

Considérant qu'il y a lieu de déposer une demande de permis de construire relative à la construction du groupe scolaire Port Chemin Vert à AUBERVILLIERS,

Considérant qu'il est nécessaire, au regard du coût de l'opération, de solliciter des subventions auprès, notamment, de l'État dans le cadre de la dotation de développement urbain 2010, de la Caisse d'Allocations Familiales concernant le centre de loisirs maternel et élémentaire, ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de financer l'opération.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer et déposer la demande de permis de construire relative à la construction du groupe scolaire Port Chemin Vert à AUBERVILLIERS.

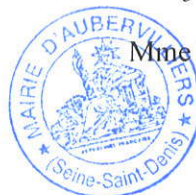
APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération ci-annexé ;

AUTORISE le Maire à solliciter des subventions pour cette opération auprès, notamment, de l'État dans le cadre de la dotation de développement urbain 2010, de la Caisse d'Allocations Familiales concernant le centre de loisirs maternel et élémentaire, ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de financer l'opération ;

AUTORISE le Maire à signer les conventions qui régleront les conditions d'exécution desdites subventions.

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI



Reçu en Préfecture le 23/05/2014

Publié le 23/05/2014

Certifié exécutoire le 23/05/2014



L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI